

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES**  
**COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE**

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 18 JUILLET 2023 A 18H**

**Membres en exercice** : 27

**Membres présents** : 23

**Membres absents** : 4

**Dont membres représentés** : 2

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit juillet à 18 h, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis, en mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BILLES, Maire.

**Sont présents** : Jean-Paul BILLES, Nathalie PIQUE, Guy PALOFFIS, Jeanine VIDAL, Blaise FONS, Jean TELASCO, Yves ESCAPE, Karine CAROLA, Catherine MIFFRE, Laurent FOURMOND, Liliane HOSTALLIER-SARDA, Carine DEVOYON, Pascale PUY, Françoise CAMPREDON, Yannick COSTA, Laurence BARBERA, Pascal-Henri BASSET, Joël PACULL, Marc BILLES, Jean-Pascal GARDELLE, Christian FALZON, Xavier ROCA.

**Arrivé en cours de séance** : Nicolas OLIVE (à compter du point 2 : convention Commune/SDIS66)

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : Chrystelle LEBOEUF (pouvoir à Yannick COSTA), Bertille MARTY (pouvoir à Christian FALZON)

**Absentes excusées** : Corinne ROLLAND-MCKENZIE, Evelyne SARRAZIN.

**Secrétaire de séance** : Laurence BARBERA

**Date de la convocation** : 12/07/2023

N° de délibération	Objet	Proposition / Décision	Vote
2023/072	ECHANGE AVEC SOULTE DE PARCELLES COMMUNE (SECT AK 470) / CCAS (SECT AK 501)	<p>► <b>APPROUVE</b> l'échange de la parcelle sise 14 rue Pau Berga, cadastrée AK N°470 appartenant à la Commune avec la parcelle sise 3 rue du Revelli, cadastrée AK N°501 appartenant au CCAS moyennant une soulte de 20 000 € à verser par le CCAS à la Commune ;</p> <p>► <b>AUTORISE</b> M. le Maire à signer toutes les pièces relatives à cet échange, dont les frais seront à la charge de la Commune ; l'acte devant être passé par devant Maître Jean-Charles GOUVERNAIRE, Notaire associé à MILLAS -66170-</p> <p>► <b>PRECISE</b> que cette opération fera l'objet d'une inscription au budget primitif 2023 de la Commune.</p>	Adoption à l'unanimité
2023/073	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX CASERNE DE POMPIERS-SDIS 66	<p>► <b>APPROUVE</b> la convention de mise à disposition de locaux à passer entre la Commune et le SDIS 66 pour les besoins de la caserne de sapeurs-pompiers volontaires ;</p> <p>► <b>AUTORISE</b> M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.</p>	Adoption à l'unanimité
2023/074	MODIFICATION DU REGLEMENT DE L'AIRE DE PIQUE-NIQUE « SERGE ET MARCEL PADRINES »	<p>► <b>APPROUVE</b> les modifications suivantes au règlement d'utilisation de l'aire de pique-nique « <i>Serge et Marcel PADRINES</i> » :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• demander un justificatif de domicile lors de la réservation ;</li></ul>	Adoption à l'unanimité

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• retirer la télécommande au plus tard le vendredi avant midi pour le week-end, et remise dans la boîte aux lettres de la Mairie après utilisation ;</li> <li>• exiger un chèque de caution de 50 € lors de la remise de la télécommande ;</li> <li>• faire signer le règlement aux utilisateurs.</li> </ul> <p>► <b>AUTORISE</b> M. le Maire à signer ledit règlement.</p>	
2023/075	<b>ACQUISITION PARCELLE AP 21P</b>	<p>► <b>DECIDE</b> d'acquérir à l'euro symbolique l'emprise foncière indiquée sur le plan ci-dessus (cf. lot A), issue de la parcelle sect. AP – N° 21, représentant 253 m<sup>2</sup>, appartenant à M. CASAS Robert et Mme CASAS née LAMARQUE Marie, domiciliés 8 Cami de la Gaffe à Pézilla-La-Rivière ;</p> <p>► <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette acquisition, dont les frais seront à la charge de l'acquéreur, l'acte devant être passé par devant Maître Jean-Charles GOUVERNAIRE, Notaire à MILLAS.</p>	Adoption à l'unanimité
2023/076	<b>CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE DONNEES GEOGRAPHIQUES COMMUNALES AUPRES DU CISPD DE PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE</b>	<p>► <b>APPROUVE</b> la convention de mise à disposition de données géographiques communales auprès du CISPD de PMMCU ;</p> <p>► <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que toutes les pièces afférentes à cette affaire.</p>	Adoption à l'unanimité
2023/077	<b>BAIL ADMINISTRATIF AVEC PROMESSE DE VENTE 47 RUE DES AIRES</b>	<p>► <b>ACCEPTE</b> de différer la date de prise d'effet du bail administratif avec promesse de vente d'un mois, soit au 1<sup>er</sup> août 2023 ;</p> <p>► <b>APPROUVE</b> la conclusion d'un avenant à la convention de mise à disposition de l'immeuble sis 47 Rue des Aires, nouvellement cadastré section AK – N°627 d'une contenance de 67 ca afin de prolonger la mise à disposition à titre gracieux de cet immeuble de un mois, soit jusqu'au 31/07/2023.</p>	Adoption à l'unanimité
2023/078	<b>DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BP 2023 BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT COMMUNAL « AL VINYER »</b>	<p>► <b>APPROUVE</b> la décision modificative N° 1 à apporter au budget primitif 2023 du budget annexe du lotissement communal « Al Vinyer » telle qu'exposée ci-dessous :</p> <p><u>Recettes d'investissement</u> Chap 040 – Compte 3555 + 1.00 €</p> <p><u>Dépenses d'investissement</u> Chap 16 – Compte 1641 + 1.00 €</p>	Adoption à l'unanimité

**Liste des délibérations publiée et affichée le : 26/07/2023**